

## Sessioñ d'Octobre 1944.

L'ay mil neuf cent quarante quatre le vingt trois octobre le Conseil municipal de Combrès étant assemblé en sessioñ ordinaire au lieu habituel de ses seances après avoir été légalé sous la présidence de M: Derein maire

Présents. - Derein - Joseph - Cellary - Mazzière - L'houmier - Boorderon.

Absents. - Campot - Gardireau - Dubois - L'affort.

Le conseil municipal vote les centimes ci-après à mettre en recouvrement en 1945.

5 cent. pour chemin vicinal	205 <sup>f</sup>
3 cent. pour chemin vicinal ordinaires	103 <sup>f</sup>
115 cent. pour assistance	4700 <sup>f</sup>
241 cent. pour insuffisance de revenus ordinaires	9901 <sup>f</sup>
11 cent. pour emprunt de 9000 <sup>f</sup>	470
<u>375 cent.</u>	<u>15.379<sup>f</sup></u>

Allocation exceptionnelle d'août 1944. - Sera accordée au secrétaire de mairie soit une somme de trois cent soixante quinze francs et au tambour officiel soit une somme de quarante et un franc.

Gérance cabine téléphonique. - L'indemnité pour la location de la cabine téléphonique est fixée de mille à mille cinq cents francs.

approuvé le:  
15 décembre 1944

Fait et délibéré le jour, mois et des susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Derein, Joseph Campot, L'affort